

AIPR – Encadrant / Concepteur ***Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux***

Public :

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux ...).

Concepteur : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux (chargé de travaux, chargé d'études, personnel de maîtrise d'ouvrage ...).

Objectifs :

Connaître et maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique selon la réforme anti-endommagement.

Savoir identifier les risques pour travailler en sécurité.

Préparer l'examen.

Obtenir son Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

Prérequis :

Aucun

Durée :

1 jour / 07 heures dont 1 heure de test

Nombre de stagiaires :

10 maximum

Méthodes pédagogiques :

Expertise professionnelle de l'intervenant.

Groupe de 10 personnes maximum permettant de faciliter les échanges et avoir une diversité professionnelle pour permettre aux participants d'échanger sur leurs expériences.

Moyens techniques et pédagogiques :

Apports théoriques, étude de cas, vidéos, powerpoint ...

Préparation à l'examen, entraînement au QCM avec correction.

Livret

Evaluation des résultats :

Passage du QCM réalisé sur ordinateur ou tablette sur la plateforme officielle du ministère chargé de l'écologie (environ une heure).

Validation de la formation :

La réussite au QCM permet la délivrance d'une attestation de compétences.
En cas d'échec nous remettons une attestation d'échec.

Certificat valable 5 ans.

**Tarif :**

250€ net

Financement CPF : oui

PROGRAMME**Théorie**

- les réseaux et les accidents
- les dispositions réglementaires
- les droits, obligations et responsabilités
- les intervenants des réseaux et leur rôle
- que faire en cas d'endommagement ?
- la règle des 4A
- les risques liés aux réseaux
- l'Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux
- les identifications des réseaux
- les travaux à proximité des réseaux
- les travaux sans tranchée
- les travaux urgents
- que faire en cas d'accident ?

Pratique

- entraînement à l'examen grâce à la réalisation d'un test blanc.
- correction et analyse des réponses.

Déroulement de l'examen :

Test QCM sur ordinateurs ou tablettes connectés sur le site officiel du Ministère chargé de l'Ecologie.

L'examen comprend **40 questions**.

Un score minimal de **48 points** vous sera demandé pour réussir l'examen.

<u>Nous contacter :</u> contact@evoluformation.com 04 65 84 46 34	<u>Adresse :</u> Evolu Formation 129 rue Servient - Tour Part-Dieu 69326 Lyon Cedex 03
Numéro de SIRET : 90144461200013 Code NAF : 8559A	